



SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N° 22 10 2024

PUBLIÉ LE 22 OCTOBRE 2024

Sommaire

DDFIP / Service Stratégie Contrôle de Gestion

72-2024-10-17-00003 - Abrogation de délégation générale de signature délivrée par le responsable du service de gestion comptable de Sablé-sur-Sarthe à M. Sébastien FOUCHER (1 page)	Page 3
72-2024-10-15-00002 - Délégation générale de signature du responsable du service de gestion comptable de Sablé-sur-Sarthe - M. COUPÉ Sébastien (2 pages)	Page 5

DDFIP

72-2024-10-17-00003

Abrogation de délégation générale de signature
délivrée par le responsable du service de gestion
comptable de Sablé-sur-Sarthe à M. Sébastien
FOUCHER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA SARTHE

SGC de Sablé-sur-Sarthe
13, Avenue Joël Le Theule
72300 - SABLE SUR SARTHE

Objet : Abrogation de délégation de signature délivrée par le responsable intérimaire du SGC de Sablé-sur-Sarthe

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE - ABROGATION

VU : l'article 16 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 paru au journal officiel n°0262 du 10 novembre 2012 et Livre VI articles L610-1 à L696-1 du code de commerce relatif aux difficultés des entreprises et notamment au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises.

Je soussigné Arnaud PORCHER, Inspecteur des Finances Publiques, chargé de l'intérim du Service de Gestion Comptable de Sablé-sur-Sarthe depuis le 23 janvier 2024, déclare :

- abroger la délégation générale de signature délivrée à Monsieur FOUCHER Sébastien, inspecteur des Finances publiques, le 23 janvier 2024.
- cette abrogation prend effet à compter du 17 octobre 2024.

La présente abrogation sera publiée au recueil des actes administratifs du département de la Sarthe.

Fait à Sablé-sur Sarthe, le 17 octobre 2024

Signature du délégataire

signé

FOUCHER Sébastien, inspecteur des
Finances publiques

Signature du déléguant
Le responsable par intérim du SGC de
Sablé-sur-Sarthe

*signé
Bon pour pouvoir*

PORCHER Arnaud, Inspecteur des
Finances Publiques

DDFIP

72-2024-10-15-00002

Délégation générale de signature du responsable
du service de gestion comptable de
Sablé-sur-Sarthe - M. COUPÉ Sébastien

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA SARTHE**

**SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SABLE SUR
SARTHE**

**13 Avenue Joël Le Theule
BP 189
72300 SABLE SUR SARTHE**

**Objet : Délégation de signature du responsable du
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SABLE SUR SARTHE**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE

VU : l'article 16 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 paru au journal officiel n°0262 du 10 novembre 2012 et Livre VI articles L610-1 à L680-7 du code de commerce relatif aux redressements et à la liquidation judiciaire des entreprises.

Je soussigné PORCHER Arnaud, Inspecteur des Finances Publiques, chargé de l'intérim du Service de Gestion Comptable de Sablé-sur-Sarthe depuis le 23 janvier 2024 déclare :

- constituer pour mandataire spécial et général Monsieur COUPÉ Sébastien, Inspecteur des Finances Publiques,
- lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC de Sablé-sur-Sarthe,
 - d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception,
 - de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée,
 - d'exercer toutes poursuites,
 - d'agir en justice et signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives et autres actes nécessaires au bon déroulement desdites procédures,
 - d'acquiescer tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,
 - d'opérer à la direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon,
 - de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration,
 - de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération,
 - de signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, de signer les ordres de paiement, de le représenter auprès de la Banque de France,
 - de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seul(e) ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à la gestion du SGC de Sablé-sur-Sarthe et aux affaires qui s'y rattachent.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC de Sablé-sur-Sarthe entendant ainsi transmettre à Sébastien COUPE tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés, à compter de ce jour.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs du département de la Sarthe.

Fait à Sablé-sur-Sarthe, le 15 octobre 2024

Signature du délégataire

Signé

COUPÉ Sébastien, Inspecteur des Finances
Publiques

Signature du déléguant ¹
Le responsable du SGC de Sablé-sur-
Sarthe

Signé
Bon pour pouvoir

PORCHER Arnaud, Inspecteur des
Finances Publiques

¹ faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »